

Vente inférieure ou égale à 80 000€ = honoraires forfaitaires de 8000€

Vente inférieure ou égale à 200 000 €	7%
Vente inférieure ou égale à 500 000 €	6%
Vente supérieure à 500 000 €	5%

MENTIONS LÉGALES:

Conformément aux dispositions des articles6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique, ainsi que l'arrêté du

10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

Nous vous informons que nos honoraires s'entendent TVA comprise au taux de 20 % à la charge du vendeur et hors frais annexes incombant au mandant (diagnostics, division géomètre, expertises...liste non-exhaustive).